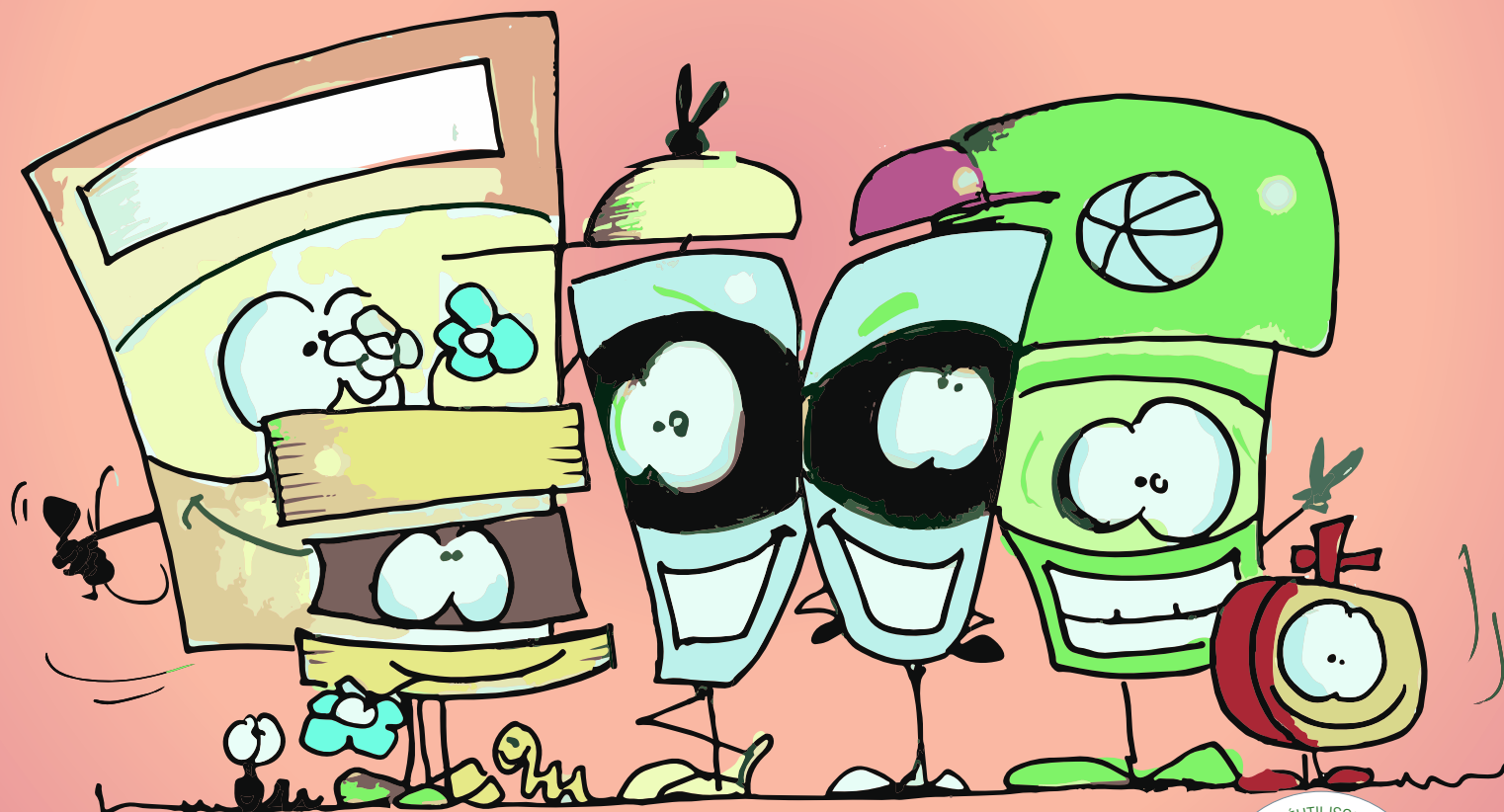
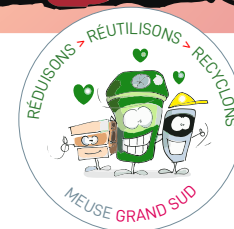


LE Calendrier DES Collectes

2023



Bar-le-Duc



SECTEURS, JOURS & HORAIRES DE

collectes

Ville Haute Centre-ville Côté Préfecture



Aimond (Rue Monseigneur)
Armurier (Rue de l')
Arros (Rue d')
Baile (Rue du)
Banque (Impasse de la)
Bleus de Bar (Impasse des)
Bourg (Rue du)
Carmes (Rue des)
Château (Esplanade du)
Château (Avenue du)
Chavée (Rue)
Chemin de Ronde (Ruelle du)
Cim (Rue Albert)
Coq (Rue du)
Couronne (Place de la)
Couronne (rue de la)
Cygne (rue du)
Dom Cellier (Rue)
Ducs de Bar (Rue des)
Dunant (Rue Henri)
Equerre (Rue de l')
Errard (Rue Jean)
Fontaine (Place de la)
Fossés (Rue des)
Foulans (Rue des)
Gossin (Place Pierre François)
Grangettes (Rue des)
Guise (Rue François de)
Halle (Place de la)
Horloge (Rue de l')
Konarsky (Rue)
Martelot (Rue)
Moulotte (Rue)
Nazareth (place)
Nève (Rue du Docteur)
Oudinot (Rue)
Pâquis (Rue du)
Paradis (Rue du)
Paradis (Ruelle du)
Passerelle (Rue de la)
Petit-Bourg (Rue du)
Phulpin (Rue)
Poincaré (Boulevard Raymond)
Pont-Génin (Impasse du)
Quatorze juillet (Rue du)
Reggio (Place de)
Roat (Rue du)
Rossignol (Rue du)
Rousseau (Rue Jean-Jacques)
Saincère (Rue)
Saint-Antoine (Rue)

Sainte-Marguerite (Rue)
Saint-Jean (Rue)
Saint-Pierre (Place de)
Tour (place de la)
Trèves (Rue Gilles de)
Tribel (Rue du)
Véel (Rue de) jusqu'à la rue du pâquis
Voltaire (Rue)

Centre-ville Côté Gare



Allende Salvador (Rue)
Bar-la-Ville (Rue)
Bradfer (Passage)
Bradfer (Rue Ernest)
Brasseries (Impasse des)
Carnot (Quai)
Couchot (Rue de)
De Gaulle (Rue du Général)
Débarcadère (Rue du)
Exelmans (Place)
Exelmans (Rue)
Foch (Place du Maréchal)
Four (Rue du)
Gravières (Passage des)
Gué (Rue du)
Gué (Passage du)
Hémery (rue Jean) particulières
Hugo (Quai Victor)
Jeanne-d'Arc (Rue)
Joblot (Rue Louis)
Kulmann (Impasse)
Landry-Gillon (Rue)
Lapique (Rue)
Lemagny (Place Paul)
Maginot (Rue André)
Maréchale (Rue de la)
Mens (rue)*
Minimes (Rue des)
Moulin (Rue du)
Moulin (Ruelle du)
Naveton (Rue du)
Notre-Dame (Rue)
Pont-Triby (Rue du)
Repos (Rue du)
République (Place de la)
Résidence theuriet
Rochelle (Boulevard de la)

Romains (Rue des)
Sac (Rue du)
Saint-François (Rue)
Saint-Mihiel (impasse et Rue de) à jusqu'au rond-point de la médiathèque
Saint-Urbain (Rue de)
Sébastopol (Rue de)
Theuriet (Rue André)
Triby (Rue du Pont)
Varinot (impasse)
Verdun (Rue de)
Werly (Rue)
Zamenhof (Place du Docteur)

Marbot Fédération



Marbot
8 mai 1945 (Avenue du)
Acacias (Rue des)
Aubépines (Impasse des)
Bernard (Rue Jean)
Canal (Impasse du)
Chalaidrelles (Chemin des)
Chapelle (Place de la)
Chapelle (Rue de la)
Charmilles (Impasse des)
Chèvrefeuilles (Impasse des)
Cimetière Israélite (Rue du)
Clos Bodin (rue de)
Copenhague (Rue de)
Curmont (Chemin de)
Églantiers (Impasse des)
Étoile (Impasse de l')
Étoile (Place de l')
Étoile (Rue de l')
Ferrette (Rue du Sergent)
Fourches (Côte des)
Genêts (Allée des)
Glycines (Rue des)
Grimombois (Rue de)
Groseillers (Allée des)
Hemry (rue Jean)
Hinot (Rue de)
Jaurès (Rue Jean)
Kullman (impasse)
Lallemand (rue André)
Popéy (rue de)
Jonquilles (Allée des)
Lepage (Allée Bastien)
Lierres (Impasse des)
Lilas (Rue des)

Morsolle (Chemin de)
Nauchamp (Chemin de)
Nauchamp (Impasse de l')
Parlemaille (Rue de)
Pas de la Vache (Chemin du)
Piscine (Rue de la)
Polkas (Rue des)
Pucelle (Chemin de la)
Resson (Chemin de)
Rosiers (Allée des)
Roussel (Rue Robert)
Saint-Mihiel (impasse et Rue de) à partir du rond-point de la médiathèque
Schuman (Avenue Robert)
Varinot (Chemin du)
Varinot (Chemin du petit)
Varinot (impasse)
Vaux (Chemin de)
Vaux-de-Naives (Rue des)

Fédération

Beauregard (Allée de)
Chantraine (Chemin de)
Fremières (Chemin de hautes)
Fusillés (Voie des) du n°49 au n°85 à partir du rond-point
Pornot (Rue Jean)
Vaux-le-Comte (Chemin de)
Vaux-Viry (Chemin de et Sentier dit de)

Ferme de Behonne Côte Ste Catherine



Alsace (Rue d') à partir du n°5 + n°1
Argonne (Boulevard d') hors HLM
Auvergne (Impasse d')
Barrois (Avenue du)
Behonne (Route de) du n°2 au n°47 jusqu'au rond-point de l'hôpital
Behonne (Vieille Côte de)
Bourgogne (Allée de)
Bretagne (Allée de)
Cépages (Allée des)
Cerisiers (Impasse des)
Champion (Rue du Docteur)*
Collet (Rue du Docteur)*
Corée (Sentier des)
Coudraies (Allée des)
Coudraies (Passage des)
Floréal (Allée)
Fructidor (Rue)*
Fusillés (Voie des) du n°1 au n°47
Gormets (Allée des)
Marizier (Boulevard Pierre)
Messidor (Allée)*

Mirabelliers (Allée des)
Moreau (Rue du Docteur)
Morel (Rue du Sous-Lieutenant)*
Pineau-de-Bar (Rue du)
Provence (Impasse de)
Sainte Catherine (impasse)
Sapinière (Rue de la)
Tonnelles (Impasse des)
Vadémont (Impasse de)
Vignes (Impasse des)
Vignes (Rue des)
Wagner (Rue du Docteur)*

* Ferme de Behonne

Libération



Aulnois (Rue d')
Castors (Rue des)
Chalaide (Impasse de la)
Chalaide des Moulins (Rue de la)
Chauffignons (Rue des)
Chauffignons (Impasse des)
Chauffours (Chemin des)
Clos-Huot (Chemin de)
Corotte (Côte de)
Corotte (Rue sur)
Corotte (Rue de)
École Normale (Place de l')
École Normale (Rue de l')
Écureuils (Rue des)
Fauvettes (Rue des)
Furets (Allées des)
Genties (Sentier des)
Guédonval (Chemin de)
Guédonval (Sentier de)
Harauchatel (Chemin de)
Jard (Rue du)
Jeanmaire (Chemin de)
La Fontaine (Rue Jean de)
Lafayette (Impasse)
Libération (Av. de la) + collectif
Lafayette (Rue)
Libération (Avenue de la) après les HLM (sauf le n° 7)
Mésanges (Rue de)
Molière (Rue)
Montant (Rue)
Montant (Prolongée Rue)
Naga (Rue de)
Ormicée (Rue de l')
Paquis (rue du)
Pilviteuil (Chemin de)
Pilviteuil (Rue de) sauf copropriétés
Poil-Loup (Chemin de)
Port (Rue du)
Port (Côte de)
Port (Impasse du)

Port Prolongée (Rue du)
Résistance (Rue de la)
Terres de Véel (Rue des)
Terres de Véel (Sentier des)
Tilleuls (Avenue des)
Tilleuls (Impasse des)
Tourteloup (Chemin de)
Véel (Rue de) à partir de la rue du pâquis
Vignes Vitrières (Chem. sous les)

Petit Juré



Agrapart (Rue Jean)
Akar (Rue Hélène)
Bernanos (Allée Georges)
Blamecourt (Côte de)
Boëhm (Rue André)
Boquillons (Allée des)
Braille (Rue Louis)
Brasserie Meuse (Rue)
Brasseries (Allée des)
Burlédon (Chemin de)
Burlédon (Impasse de)
Cassin (Rue René)
Champ de Mars (Rue du)
Charbonniers (Allée des)
Chênaie (Rue de la)
Courteline (Allée Georges)
Curie (Rue Pierre & Marie)
Dries (Rue Jean)
Dyckoff (impasse)
Fond-du-Loup (Chemin du)
Futaie (Allées de la)
Gambetta (Avenue)
Halliers (Allée des)
Kullman (impasse)
Longeaux (Rue Léon)
Malraux (Rue André)
Michaux (Allée Pierre et Ernest)
Meitz (Rue du Maréchal de)
Monet (Rue Jean)
Montplonne (Route de)
Moulin (Rue Jean)
Plantes (Rue des)
Plein-Chaumont (Chemin de)
Polval (Rue de)
Polval (Côte de)
Polval (Vieille Côte de)
94ème RI (Avenue du)
Savonnières (Rue de)
Thétard (Impasse Henri)
Thétard (Rue Henri)
Vénerie (Impasse de la)
Vénerie (Passage de la)
Vénerie (Passage de la)

Professionnels



8 mai 1945 (avenue du)
Alsace (Rue d') du 2 au 4
Anjou (Rue d')
Ardennes (Boulevard des)
Argonne (impasse d')
Argonne (Boulevard d')
Behonne (Route de) à partir du Crématorium
Berlioz (Rue Hector)
Bradfer (Impasse)
Brielles (Rue des)
Cévèennes (allée des)
Champagne (Allée de)
Champagne (Rue de)
Débarcadère
Dolto (Allée Française)
Durenne (Rue Antoine)
Étienne (Impasse)
Flandres (Boulevard des)
Franche-Comté (Impasse de)
Gascogne (Impasse de)
Groupe du 18 juin (7 av. libération)
Gounod (Rue Charles)
Grande Terre (Allée de la)
Grande Terre (Avenue de la)
Jard (rue du)
Lettres (Impasse des)
Libération (Rue de la)
Lorraine (Rue de)
Lhuette (rue Robert)
Mens (Rue) collectif**
Monflier (Rue du Chanoine)
Moulin (rue du) HLM
Patte d'oie (Chemin)
Pilviteuil (copropriétés)
Popéy (Chemin de)
Port (rue du) collectif et HLM
Romains (Chemin des)
Sainte-Catherine (Place)
Tremble Voleur**
Vaisseau (Chemin du)
Valottes (Rue des)
Varinot (impasse)
Vasseur (Rue du lieutenant)
Vosges (Allée des)
Weiss (Rue Louise)
Zamenhof (Place du Docteur)

** Ordures Ménagères uniquement le mardi










SECTEURS, JOURS ET HORAIRES DE

collectes

Merci de bien vouloir anticiper vos passages à la déchèterie, afin de ne pas arriver chargé aux heures de fermeture.

*Merci également de bien vouloir **TRIER** vos déchets au préalable.*

	SECTEURS	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI
	Ville Haute Centre-ville Côté Préfecture	Mardi et Vendredi soir	Vendredi soir
	Centre-ville Côté Gare	Mardi et Vendredi soir	Mardi soir
	Marbot	Vendredi soir	Vendredi soir (1 semaine sur 2)
	Fédération	Vendredi à 14h	Vendredi à 14h (1 semaine sur 2)
	Ferme de Behonne Côte Ste-Catherine	Vendredi soir	Vendredi soir (1 semaine sur 2)
	Libération	Mardi soir	Mardi soir (1 semaine sur 2)
	Petit Juré	Mardi soir	Mardi soir (1 semaine sur 2)
	Professionnels	Mardi et Vendredi matin	Vendredi matin

**Avant de jeter,
pensez à la
Ressorcerie**

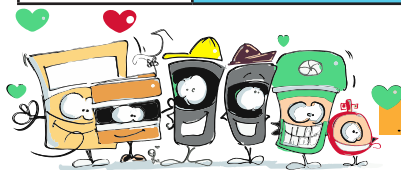
HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Période d'Hiver (du 01.11 au 31.03)

	Bar-le-Duc		Ligny-en-Barrois	
Lundi	fermé	13h30-18h	fermé	fermé
Mardi	9h-12h	13h30-18h	fermé	13h30-17h30
Mercredi	9h-12h	13h30-18h	fermé	13h30-17h30
Jeudi	fermé	13h30-18h	9h-12h	13h30-17h30
Vendredi	9h-12h	13h30-18h	9h-12h	13h30-17h30
Samedi	9h-12h	13h30-18h	9h-12h	13h30-17h30
Dimanche	9h-12h	fermé	9h-12h	fermé

Période d'Été (du 01.04 au 31.10)

	Bar-le-Duc		Ligny-en-Barrois	
Lundi	fermé	13h30-18h30	fermé	fermé
Mardi	9h-12h	13h30-18h30	fermé	13h30-18h
Mercredi	9h-12h	13h30-18h30	fermé	13h30-18h
Jeudi	fermé	13h30-18h30	9h-12h	13h30-18h
Vendredi	9h-12h	13h30-18h30	9h-12h	13h30-18h
Samedi	9h-12h	13h30-18h30	9h-12h	13h30-18h
Dimanche	9h-12h	fermé	9h-12h	fermé



Les déchèteries sont fermées tous les jours fériés.



LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE (TEOMI)

Trions mieux, payons juste !

1	D	
2	L	
3	M	1 2 5 6 7 2 6
4	M	
5	J	
6	V	1 2 3 4 7 1 3 7
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	1 2 5 6 7 2 5
11	M	
12	J	
13	V	1 2 3 4 7 1 4 7
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	1 2 5 6 7 2 6
18	M	
19	J	
20	V	1 2 3 4 7 1 3 7
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	1 2 5 6 7 2 5
25	M	
26	J	
27	V	1 2 3 4 7 1 4 7
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	1 2 5 6 7 2 6

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI)

- Il s'agit du même principe que la TEOM mais avec une partie incitative. La TEOMI n'est pas un impôt supplémentaire.
- Elle apparaît sur l'avis de taxe foncière avec :
 - une part variable (en fonction de l'utilisation du service),
 - une part fixe qui permet de financer le fonctionnement du service,
 - la part variable concerne uniquement les ordures ménagères, pas le bac de tri,
 - la part variable sera calculée selon le nombre de levées et non au poids des poubelles.

+ d'infos :
www.meusegrandsud.fr/teomi

Quelques conseils pour une bonne collecte des bacs

- Orienter au maximum ses déchets vers d'autres destinations (compostage, tri, déchèteries, réemploi, revente, don...).
- Sortir le bac moins souvent qu'avant et uniquement lorsqu'il est plein.
- Éviter le gaspillage (alimentaire...).
- Réduire sa consommation de produits suremballés.
- Disposer d'un bac au volume adapté aux besoins du foyer selon les grilles de dotation en vigueur, changement et renseignement sur appel au 03 29 78 29 77.
- Éviter les erreurs de tri.
- Ne pas mettre de verre dans les bacs.

• POUR TOUT SAVOIR CONCERNANT VOTRE DOSSIER ?

NOTRE WEB USAGER EST FAIT POUR CELA !

- * Inscription en 3 étapes.
- * Facile d'accès.
- * Connexion rapide.

Cet outil est LA solution pour que vous soyez informé sur le nombre de vos collectes, il vous permettra d'avoir une autonomie sur la consultation, les démarches de remplacement de bac ou d'ajout de bac, ainsi qu'une communication et des échanges plus rapides qui permettront de renforcer la compétence de notre service auprès de vous.



Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.



À CHAQUE ÉTAGE....

À chaque étage et à tout âge,
TRIONS nos déchets !

1	M	
2	J	
3	V	1 2 3 4 7 1 3 7
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	1 2 5 6 7 2 5
8	M	
9	J	
10	V	1 2 3 4 7 1 4 7
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	1 2 5 6 7 2 6
15	M	
16	J	
17	V	1 2 3 4 7 1 3 7
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	1 2 5 6 7 2 5
22	M	
23	J	
24	V	1 2 3 4 7 1 4 7
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	1 2 5 6 7 2 6

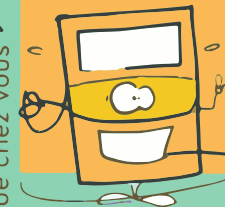
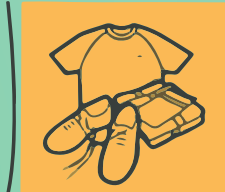
Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les paignées côté route.



Composter

Recycler

TEXTILES



EMBALLAGES

Je dépose tous mes emballages et papiers dans le bac jaune !



BIODÉCHETS

Je dépose tous mes biodéchets, si possible dans un composteur !



DÉCHETS OCCASIONNELS

Je les dépose à la ressourcerie ou déchèterie

VERRES



LE RESTE DE MES DÉCHETS

Je dépose le reste de mes déchets dans le bac grenat !

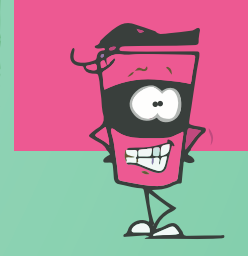


Masques
Gants
Visières



Vaisselle cassées

Produits d'hygiène
Couches
Lingettes



En apport volontaire près de chez vous

1	M									
2	J									
3	V	1	2	3	4	7	1	3	7	
4	S									
5	D									
6	L									
7	M	1	2	5	6	7	2	5		
8	M									
9	J									
10	V	1	2	3	4	7	1	4	7	
11	S									
12	D									
13	L									
14	M	1	2	5	6	7	2	6		
15	M									
16	J									
17	V	1	2	3	4	7	1	3	7	
18	S									
19	D									
20	L									
21	M	1	2	5	6	7	2	5		
22	M									
23	J									
24	V	1	2	3	4	7	1	4	7	
25	S									
26	D									
27	L									
28	M	1	2	5	6	7	2	6		
29	M									
30	J									
31	V	1	2	3	4	7	1	3	7	

LES BIO DÉCHETS

Le trésor des jardiniers !

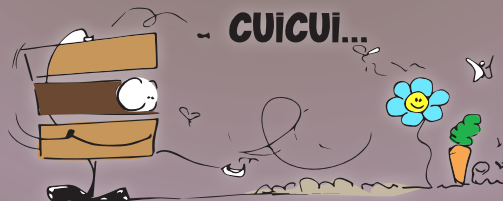
Nourrissez la terre avec ce qui vous a nourri ! Épluchures, sachets de thé, marcs de café, coquilles d'œufs, fleurs fanées, végétaux... Ne faites plus d'erreur ; optez pour le composteur !



FLEURS
VEGETAUX
SACHET DE THE
MARC DE CAFE
PATES, RIZ, EPLUCHURES...
RESTES DE REPAS

Paillage

Broyage



FLEURS, POTAGER, UNE TERRE PROPRE POUR UNE NATURE SAÏNE

Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

Mars

VENTE À PRIX PRÉFÉRENTIELS

Composteurs en bois :

- 400 L : 35 €

- 570 L : 45 €

Lombricomposteurs : 30 €

ACHAT SUR RDV

EMPRUNT GRATUIT

Broyeur à végétaux électrique

RÉSERVATION SUR
SIMPLE APPEL



Avril

COMPOSTEURS PARTAGÉS

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages. Pourtant, c'est un gisement non négligeable qu'il faut détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique, sachant qu'une partie de ces déchets peut être évitée grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire par exemple.

Le tri à la source des biodéchets va devenir obligatoire en France.

> À compter du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, chaque foyer devra disposer d'une solution pour trier ses déchets alimentaires et autres déchets biodégradables.

> Dans cette optique, l'équipe de prévention du service Ordures Ménagères de l'Agglomération Meuse Grand Sud est chargée de mettre en œuvre et de gérer le projet d'implantations de sites de compostage partagé pour les usagers des habitats collectifs, des habitats denses et des établissements publics et privés du territoire.

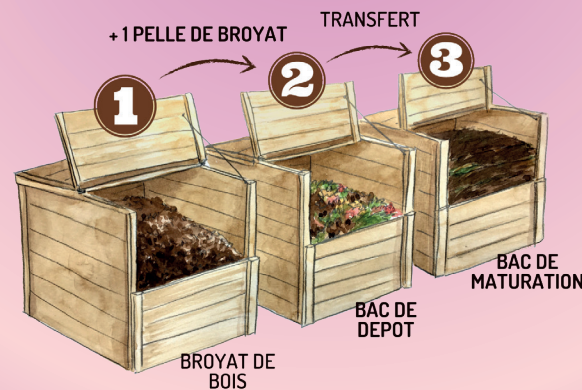
1	S	
2	D	
3	L	
4	M	1 2 5 6 7 2 5
5	M	
6	J	
7	V	1 2 3 4 7 1 4 7
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	1 2 5 6 7 2 6
12	M	
13	J	
14	V	1 2 3 4 7 1 3 7
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	1 2 5 6 7 2 5
19	M	
20	J	
21	V	1 2 3 4 7 1 4 7
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	1 2 5 6 7 2 6
26	M	
27	J	
28	V	1 2 3 4 7 1 3 7
29	S	
30	D	



Lorsque les poubelles sentent, c'est souvent dû aux déchets alimentaires



'BIOSEAU'
CUI CUI ... LE PETIT SEAU
COMPOST
POUR FACILITER
LE COMPOSTAGE



BON À SAVOIR :

Des animations prévention pour l'année 2023 sont en cours de développement sur ce sujet particulier. Par ailleurs, nous dispensons régulièrement des animations auprès de divers publics et sur des thèmes différents. N'hésitez pas à nous contacter pour intervenir !

Sortir vos bacs la veille à partir de 19h et poignées côté route.



1	L	
2	M	1 2 5 6 7 2 5
3	M	
4	J	
5	V	1 2 3 4 7 1 4 7
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	1 2 5 6 7 2 6
10	M	
11	J	
12	V	1 2 3 4 7 1 3 7
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	1 2 5 6 7 2 5
17	M	
18	J	
19	V	1 2 3 4 7 1 4 7
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	1 2 5 6 7 2 6
24	M	
25	J	
26	V	1 2 3 4 7 1 3 7
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	1 2 5 6 7 2 5
31	M	

Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

VERRE L'INFINI ET AU DELÀ !

1 bouteille en verre = 1 bouteille recyclée

Mai

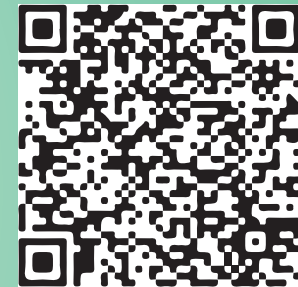
CLING CLING !!



**COUVERCLES
ASSIETTES
PORCELAINE ...
BOUCHON ...
BEURCK!!!**



TADINNNN :

Scannez pour voir le plan points de collecte des conteneurs à verre



Une bouteille sur deux est jetée à la poubelle ! Pensez à la déposer dans la benne à verre près de chez vous ! Il est important de bien vider ces contenants.
Les ampoules, miroirs et vaisselles brisées sont à mettre en déchèterie. Ne pas les déposer au pied de la benne !

1 J	
2 V	1 2 3 4 7 1 4 7
3 S	
4 D	
5 L	
6 M	1 2 5 6 7 2 6
7 M	
8 J	
9 V	1 2 3 4 7 1 3 7
10 S	
11 D	
12 L	
13 M	1 2 5 6 7 2 5
14 M	
15 J	
16 V	1 2 3 4 7 1 4 7
17 S	
18 D	
19 L	
20 M	1 2 5 6 7 2 6
21 M	
22 J	
23 V	1 2 3 4 7 1 3 7
24 S	
25 D	
26 L	
27 M	1 2 5 6 7 2 5
28 M	
29 J	
30 V	1 2 3 4 7 1 4 7

Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

LE TRI DES EMBALLAGES

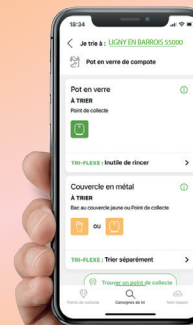
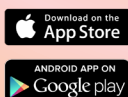
TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS

VONT DANS LE BAC JAUNE OU LE SAC JAUNE

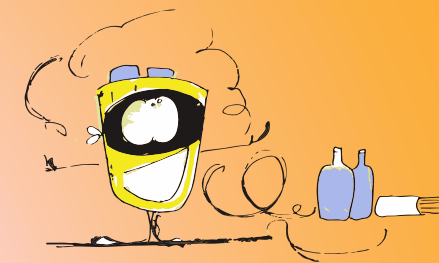


Adoptez un comportement écocitoyen en limitant vos erreurs de tri grâce à l'application **Guide du Tri** !

Téléchargez-la ici :



Juin



LES 10 COMMANDEMENTS DU TRI SELECTIF

- 1-LE TRI C'EST **GRATUIT**, TU SAURAS
- 2-LES EMBALLAGES **EN VRAC** DANS LE BAC, TU DEPOSERAS
- 3-DES **SACS JAUNES** DANS LE BAC, POINT TU NE METTRAS
- 4-DES **TRIBAGS**, EN CHERCHER AU SERVICE TU POURRAS
- 5-LES EMBALLAGES, POINT TU NE LES **LAVERAS**
- 6-LES EMBALLAGES, TU LES **APLATIRAS**
- 7-LES EMBALLAGES, POINT TU NE LES **IMBRIQUERAS**
- 8- LE **GUIDE DU TRI**, TU CONSULTERAS
- 9-LES **ERREURS DE TRI**, TU EVITERAS
- 10-DES **QUESTIONS ET DES DOUTES**, TU NOUS APPELLERAS



Si vous souhaitez un bac jaune, contactez le Service des Ordures Ménagères.

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	1 2 5 6 7 2 6
5	M	
6	J	
7	V	1 2 3 4 7 1 3 7
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	1 2 5 6 7 2 5
12	M	
13	J	
14	V	1 2 3 4 7 1 4 7
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	1 2 5 6 7 2 6
19	M	
20	J	
21	V	1 2 3 4 7 1 3 7
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	1 2 5 6 7 2 5
26	M	
27	J	
28	V	1 2 3 4 7 1 4 7
29	S	
30	D	
31	L	

HALTE À LA POLLUTION

pour des vacances responsables

Juillet

Sur la plage, l'ennemi public n°1 se rend un peu trop visible...



Parmi les dépôts sauvages, le premier est le mégot de cigarette. Les départs en vacances sont une période de recrudescence de la pollution aux mégots.

Sur la route ou en chemin, à la campagne ou à la mer ; ils peuvent être à l'origine d'incendies en plus d'être une source de pollution massive pour l'environnement.

- 1 MÉGOT C'EST 500L D'EAU POLLUÉE ET SA DÉGRADATION EST D'AU MOINS 2 ANS.

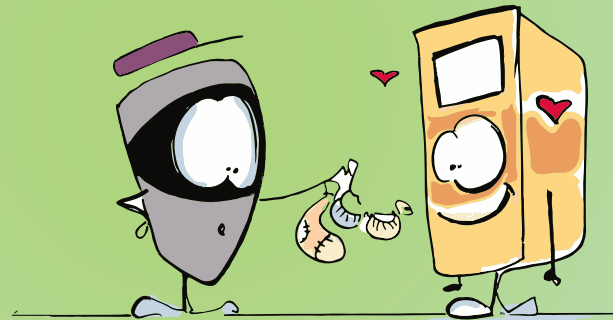
Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

1 M	1 2 5 6 7	2 6
2 M		
3 J		
4 V	1 2 3 4 7	1 3 7
5 S		
6 D		
7 L		
8 M	1 2 5 6 7	2 5
9 M		
10 J		
11 V	1 2 3 4 7	1 4 7
12 S		
13 D		
14 L		
15 M	1 2 5 6 7	2 6
16 M		
17 J		
18 V	1 2 3 4 7	1 3 7
19 S		
20 D		
21 L		
22 M	1 2 5 6 7	2 5
23 M		
24 J		
25 V	1 2 3 4 7	1 4 7
26 S		
27 D		
28 L		
29 M	1 2 5 6 7	2 6
30 M		
31 J		

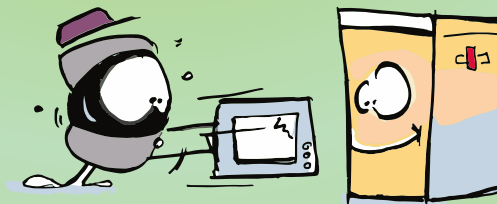
LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Un service gratuit deux fois par an et par foyer
destiné aux habitants de l'Agglomération Meuse Grand Sud.

Jouets Meubles Récupération
Électroménager Revente
Livres Déco... Insertion



Éentraide Valorisation



Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

Août



La Ressourcerie est un lieu où sont collectés des objets dont leurs propriétaires n'ont plus l'utilité. Elle est gérée par l'Association Meusienne d'Information et d'Entraide (A.M.I.E) qui assure la récupération, la valorisation et la revente grâce à une équipe de 15 personnes en emploi d'insertion. Ces objets seront triés, nettoyés, testés, réparés par les équipes de l'atelier pour les revaloriser. Ils sont revendus dans l'espace magasin.

Ouverture :
- du mardi au vendredi de 13h à 17h
- samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
2, rue Louise Weiss,
55000 Bar-le-Duc (en face de la déchèterie).

Septembre

REPAIR CAFE RÉPARABAR

L'AIDE À LA RÉPARATION

UN REPAIR CAFÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Dans un Repair Café, des experts en couture, électronique, informatique offrent leur temps de manière bénévole et tentent de redonner vie à des objets cassés ou en panne. Le tout avec une forte volonté de transmettre l'art de réparer.

LES HORAIRES DU REPAIR CAFÉ RÉPARABAR

Chaque dernier vendredi du mois, de 18h30 à 21h00, le Centre Socioculturel de la Libération se transforme en atelier de réparation !

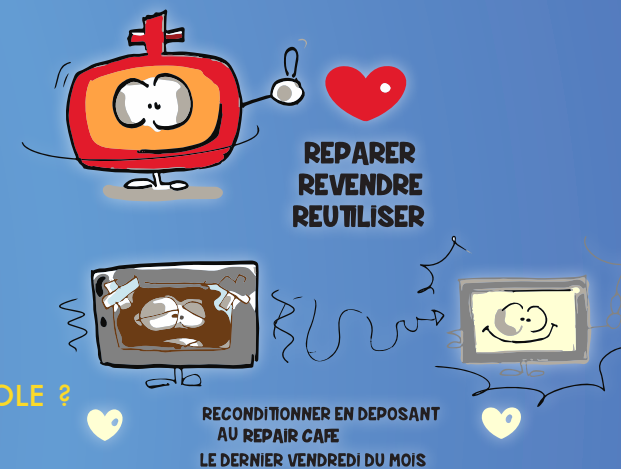
QUELS TYPES D'OBJETS POUVEZ-VOUS RAMENER ?

Des objets à portée de main, du type :

- machine à café
- aspirateur
- chaîne hi-fi
- vêtements
- et bien d'autres !

**«RIEN NE SE JETTE,
TOUT SE RÉPARE À BAR»**

**VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR ET DEVENIR BÉNÉVOLE ?
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !**



1	V	1 2 3 4 7	1 3 7
2	S		
3	D		
4	L		
5	M	1 2 5 6 7	2 5
6	M		
7	J		
8	V	1 2 3 4 7	1 4 7
9	S		
10	D		
11	L		
12	M	1 2 5 6 7	2 6
13	M		
14	J		
15	V	1 2 3 4 7	1 3 7
16	S		
17	D		
18	L		
19	M	1 2 5 6 7	2 5
20	M		
21	J		
22	V	1 2 3 4 7	1 4 7
23	S		
24	D		
25	L		
26	M	1 2 5 6 7	2 6
27	M		
28	J		
29	V	1 2 3 4 7	1 3 7
30	S		

Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

DERNIER VENDREDI DE CHAQUE MOIS

REPAIR CAFE RÉPARABAR 18h30 - 21h
Entrée libre

RÉPARONS AU LIEU DE JETER !

APPORTEZ VOS OBJETS CASSÉS, VOS APPAREILS EN PANNE, VOS VÊTEMENTS ABÎMÉS, VOS VÉLOS DÉRÉGLÉS

RÉPARONS-LES ENSEMBLE!

Contact : 06 75 88 78 84 - repaircafe.reparabar@gmail.com

BAR-LE-DUC
CENTRE SOCIOCULTUREL DE LA LIBÉRATION



QUELS DÉCHETS PUIS-JE JETER ?

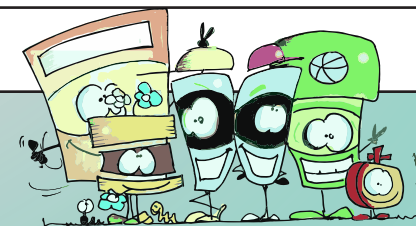
Octobre

Les passages en déchèterie sont limités à deux fois par jour et réservés aux résidents de la Communauté d'Agglomération.

1 D
2 L
3 M 1 2 5 6 7 2 5
4 M
5 J
6 V 1 2 3 4 7 1 4 7
7 S
8 D
9 L
10 M 1 2 5 6 7 2 6
11 M
12 J
13 V 1 2 3 4 7 1 3 7
14 S
15 D
16 L
17 M 1 2 5 6 7 2 5
18 M
19 J
20 V 1 2 3 4 7 1 4 7
21 S
22 D
23 L
24 M 1 2 5 6 7 2 6
25 M
26 J
27 V 1 2 3 4 7 1 3 7
28 S
29 D
30 L
31 M 1 2 5 6 7 2 5

Déchets acceptés	Déchets refusés
Tout-venant incinérable Tout-venant non incinérable	Déchets industriels, artisanaux et commerciaux
Gravats Déchets végétaux Bois bruts et traités	Déchets représentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur caractère toxique, de leur inflammabilité, de leur pouvoir corrosif ou explosif (bouteilles de gaz, déchets contenant de l'amiante, déchets médicaux, infectieux ou radioactifs, médicaments)
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) Déchets dangereux des ménages (peintures, solvants, produits phytosanitaires, acides, piles, batteries automobiles) Déchets d'activité de soins à risques infectieux	Ordures ménagères Terre
Mobilier - Cartons	Papier goudronné « rouleau bitume »
Ferrailles et métaux non-ferreux - Extincteurs	
Huiles usagées de vidange Huiles usagées alimentaires	
Tubes néon et ampoules à économie d'énergie	
Pneus - Textiles - Verre	
Radiographies Cartouches d'imprimante	

Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

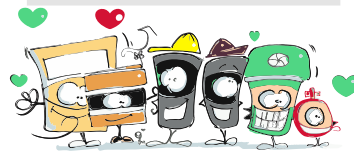


1	M		
2	J		
3	V	1 2 3 4 7	1 4 7
4	S		
5	D		
6	L		
7	M	1 2 5 6 7	2 6
8	M		
9	J		
10	V	1 2 3 4 7	1 3 7
11	S		
12	D		
13	L		
14	M	1 2 5 6 7	2 5
15	M		
16	J		
17	V	1 2 3 4 7	1 4 7
18	S		
19	D		
20	L		
21	M	1 2 5 6 7	2 6
22	M		
23	J		
24	V	1 2 3 4 7	1 3 7
25	S		
26	D		
27	L		
28	M	1 2 5 6 7	2 5
29	M		
30	J		

ET LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Lorsque j'ai suivi toutes les recommandations de tri, ma poubelle ne devrait plus comporter que mes ordures ménagères.

Novembre



- Emballages & papiers → Bac Jaune
- Contenants en verre → Conteneur Verre
- Vêtements → Bornes textiles
- Déchets occasionnels → Déchèterie Ressourcerie A.M.I.E
- Emcombrants → Ressourcerie A.M.I.E
- Biodéchets → Composteurs

AVANT

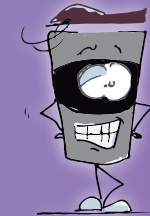
INDIGESTE:
verre, gravat, déchets verts, piles, batterie, électronique, électroménager, peinture, huile.



APRES TRI



PRODUITS D'HYGIENE
Couches, coton tige, Lingettes, Vaisselle cassée.



Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

Décembre

**Le service des Ordures
Ménagères de la Communauté
d'Agglomération Meuse Grand
Sud vous souhaite de belles
fêtes de fin d'année !**

1	V	1 2 3 4 7	1 4 7
2	S		
3	D		
4	L		
5	M	1 2 5 6 7	2 6
6	M		
7	J		
8	V	1 2 3 4 7	1 3 7
9	S		
10	D		
11	L		
12	M	1 2 5 6 7	2 5
13	M		
14	J		
15	V	1 2 3 4 7	1 4 7
16	S		
17	D		
18	L		
19	M	1 2 5 6 7	2 6
20	M		
21	J		
22	V	1 2 3 4 7	1 3 7
23	S		
24	D		
25	L		
26	M	1 2 5 6 7	2 5
27	M		
28	J		
29	V	1 2 3 4 7	1 4 7
30	S		
31	D		



Sortir vos bacs la veille à partir de 19h, les poignées côté route.

Les collectes sont maintenues les jours fériés, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Service Ordures Ménagères

03 29 78 29 77

tri.selectif@meusegrandsud.fr

59 rue Ernest Bradfer

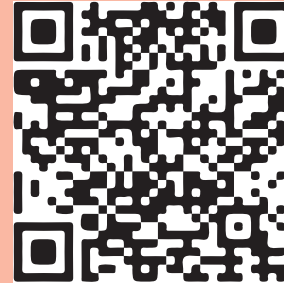
55000 Bar-le-Duc

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30

Fermé mardi et jeudi après-midi



Retrouvez-nous sur
meusegrandsud.fr



Pour toute information complémentaire :

tri.selectif@meusegrandsud.fr - 59 rue Ernest Bradfer 55000 Bar-le-Duc

*Facturation des ordures ménagères
ou modification d'une facture ?*

*Paiement d'une facture, demande
d'échéancier, relance...?*

SERVICE FACTURATION

03 29 78 29 77

SERVICE GESTION COMPTABLE

03 29 79 23 01



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

